

FORMULAIRE D'AIDE A LA PREVENTION DES DECHETS VERTS 2026

La Communauté de Communes Falaises du Talou vous accompagne dans la gestion raisonnée de vos déchets de jardinage en subventionnant à hauteur de 80% (maximum 100€) l'achat d'un robot mulching, l'achat ou la location de broyeurs à végétaux, la prestation de broyage de végétaux exécutée par un professionnel dans la limite de deux attributions maximums par foyer pour deux prestations différentes. L'enveloppe 2026 est de 20 000€.

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

(seuls les habitants de la Communauté de communes Falaises du Talou sont éligibles)

Numéro de téléphone* :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois joint
 Copie de pièce d'identité en cours de validité jointe

Type de prestation* :

Achat robot mulching

Achat broyeur à végétaux

Attention seuls les robots mulching ou les broyeurs à végétaux neufs ou d'occasions achetés dans des magasins des CC Falaises du Talou, CC Terroir de Caux, CA Dieppe Maritime et CC Villes Sœurs sont éligibles.

Location broyeur à végétaux

Prestation de broyage de végétaux

Location/prestation exécutée chez un professionnel des CC Falaises du Talou, CC Terroir de Caux, CA Dieppe Maritime et CC Villes Sœurs

Prix TTC* :

Date d'achat/location* : Date de la prestation* :

(La facture devra être acquittée entre le 01/01/2026 et le 31/12/2026)

Commune du lieu d'achat/location* :

Commune du prestataire* :

- Facture acquittée jointe
 RIB joint

**mention obligatoire*

Je soussigné(e), M/Mme, certifie les informations susmentionnées exactes, et sollicite une aide auprès de la Communauté de Communes Falaises du Talou :

à hauteur de 80% (maximum 100€)

Signature

Fait à

Le :

Cadre réservé à l'administration :

N° de dossier :

Dossier complet le :

Bon pour paiement :

Le

Le Président